VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple,
A ALGER,
312 rue Webster,
Entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Succession de Mme Jennie Scheib, épouse de John Grundmeyer.

No 95,747—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 21 MARS 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 13 février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 1 maintenant No 60, borné par la rue Webster, l'avenue Pélican, les rues Wagner et Alix, désigné comme lot No 4 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur une profondeur de 139 pieds 8 pouces et 4 lignes sur le côté le plus près du lot No 3, et 130 pieds 7 pouces 6 lignes sur le côté du lot No 5. Les améliorations comprennent un joli cottage simple désigné comme No 312 rue Webster, et contenant 4 chambres, galerie, hangar etc.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1911; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. S. Mahoney, avocat
18 fév—18 19 26—mars 5 12 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le terrain pour bâtir, rue D'Hémécourt, co'n Alexander, (l'ilet rues Hennessey et Baudin)
L. E. Konrad vs O. J. Rolling.

No 94,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 7 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 30 novembre 1910 par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 797, borné par les rues D'Hémécourt, Hennessey, Alexander et Baudin, désigné par le No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Alexander, et formant le coin des dites deux rues.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et devant déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. H. Robinson, W. J. Waguespack, avocats.
4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 7

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wilhelminia C. Wehrmann, veuve de John Wocklage.
No 94,989—Cour Civile de District, Division C.

Une bâtisse triple à deux étages, ayant un grand atte ier de wagons, forge.

1512-16-20 rue Iberville, entre les rues Marais et Villeré, l'ilet rue du Canal, grand terrain, 68 pieds, 2 pouces, 7 lignes sur 114 pieds.

DANS LE CENTRE DE "STORYVILLE"
A L'ENCAN, JEUDI, 23 MARS 1911.

A la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 13 février 1911, dans l'affaire de la succession de Wilhelminia C. Wehrmann, veuve de John Wocklage, No 94,989, je procéderai de vendre à l'encan la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le faubourg Tremé de cette ville dans l'ilet No 28, borné par les rues Canal, Douane, Marais et Villeré, désigné par le No 2, et ayant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds, six pouces, onze lignes de face à la rue Douane sur cent-quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par I. Communy, alors voyer de l'ancienne municipalité No 1, le 9 décembre 1841.

Et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Tremé, de cette ville, dans l'ilet No 28, compris entre les rues Canal, Douane, Marais et Villeré, désigné comme lot No 7, sur un plan dressé par Joseph Pilié et déposé en l'étude du défunt Félix de Armas, notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, quarante-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Douane sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un au ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges, avec le pacte de non alienando, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraire d'avocat, en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur avec la perte payable au porteur du billet hypothécaire ou billets, comme l'intérêt apparaît, et l'acquéreur devant payer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et doit assumer toutes les taxes dues sur ladite propriété en l'année 1911, et l'acte de vente devant être passé pardevant Daniel J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ATTENTION FORGERONS!

A 11 heures JEUDI, le 23 mars, sur les lieux, 1516 rue Iberville je vendrai les effets suivants dans la succession ci-dessus intitulée:

Un vieux "tire roller", 2 grands "tire drills", 4 enclumes, 3 "vises", 1 stove, 1 charrette à main, 1 lot de bric-à-brac, 1 "tire shrinker", 1 lot d'outils pour forgeron.

I. B. RENNYSON, Encanteur.

Conditions—Sur les effets mobiliers comptant sur les lieux.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alfred Nelson.

No 95 076—Cour Civile de District—Division D.

Un Terrain, rue Willow, entre les rues Milan et Gén'l Taylor.

A l'Encan MARDI, le 22 mars 1911, à midi, à la Bourse d'Encan de Freed, 914 rue Gravier.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Div. D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 13me jour de février 1911, la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 669, borné par les rues Willow, Claiborne, Milan et Général Taylor désigné comme lot No 11, d'après un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 7 août 1895, annexé à un acte F. J. Dreyfous, notaire, le 23 juin 1895, et mesurant commençant à une distance de 120 pieds de la rue Milan, trente pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et de payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent, 10 0/0, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 914 rue Gravier.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 22

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2822 rue Gravier, entre White et Dupré.
JOLI COTTAGE SIMPLE
Avec Bâtisse dans le fond, chemin pour voiture, etc.

Succession de Harry Shouldis.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. A—No 95,729.

PAR RAMSEY & DANZIGER — C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 3 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 614, borné par les rues Gravier, White, Dupré et Perdido, désigné comme lot No 22 et mesurant 28 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 et pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, et de faire un dépôt de dix pour cent, au moment de l'adjudication.

5 fév—5 12 19 26—mars 5 12 16

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple et Deux Lots de Terre

TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE LOUIS G. BORN.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 95,914

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 21 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé 14 février 1911 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Port, Grant et Johnson, désignés comme lots six et sept, et mesurant chacun vingt-huit (28') pieds, cinq (5") pouces et une (1''') ligne de face à l'avenue Lafayette sur cent trente (130') pieds, trois (3") pouces et quatre (4''') lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple No — avenue Lafayette, entre les rues Galvez et Johnson, contenant trois chambres, cuisine retirée avec bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de deux ans, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, dix pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Zengel et Loomis, notaires.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 21

R. J. Kennedy.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple

No 816, AVENUE WASHINGTON

William McDuff vs Emma L. McDuff.

No 2173—Cour Civile de District, Division E.

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur — 205 Bâtisse Hennen—JEUDI, le 23 février 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, conformément à un ordre signé du 19 janvier 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet comprenant l'avenue Washington, les rues Laurel, Sixième et Annonciation, désigné par le numéro quatre, sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, le 9 janvier 1911, ledit lot mesurant 30 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à ladite avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur 130 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer le paiement des taxe d'Etat et de ville pour l'année 1911, aussi devant payer pour les frais de l'acte de vente pardevant James B. Rosser Jr, notaire, 10 0/0 au moment de l'adjudication.

R. J. KENNEDY, Encanteur.
J. B. Rosser Jr, D. A. Newhauser, avocats.
21 jan—21 22 29—fév 5 12 19 23

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Eglise Baptiste St-Pierre, en liquidation—No 95,602—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Au plus haut enchérisseur. Terrain désirable rue Français, entre les rues Miro et Tonti.

L'ilet avenue Champs-Elysées (30x120).

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Léonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 14 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 6 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Français, Libérale (maintenant N. Miro), Force (maintenant N. Tonti), mesurant 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et comprenant la moitié longitudinale le plus près de la rue Force du lot désigné par le numéro 12 dans l'ilet numéro 85, sur un plan dudit ilet annexé à un acte, pardevant Carlisle Pollock, anciennement un notaire en cette ville, le 18me jour de juin 1830 et aussi désigné par le même numéro, un morceau d'arpentage dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, sous la date du 9 octobre 1867 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Jas Graham, un notaire en cette ville, le 10me jour d octobre 1867.

Conditions—Comptant, l'acte de vente pardevant Gabriel Fernandez Jr, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.
9 fév—9 12 19 26—mars 5 12 14

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Marie A. Beugnot et al. vs Mme John A. Wogan et als.—No 94,862.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 23 novembre 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, d'après un arpentage de J. F. Coleman & Compagnie, Ingénieurs, daté janvier 1911, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 894, borné par l'avenue Taylor, les rues Scott, Louisville et Bienville, formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Bienville, mesurant 29 pieds, 6 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Taylor, sur 120 pieds, 8 pouces et 1 ligne de profondeur et face à la rue Bienville, sur une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Louisville de 124 pieds, 2 pouces et 7 lignes, convergeant à un point dans le fond, terminant à la rue Bienville, où il se joint à la susdite ligne de profondeur sur la rue Bienville

2° Vingt deux lots, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 895, borné par l'avenue Taylor, les rues Scott, Bienville et Vicksburg, désignés par les numéros 1 à 22, inclusivement, et mesurant comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Bienville et mesurant 29 pieds, 8 pouces et une ligne face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Bienville, et entre lignes parallèles. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sont contigus et mesurent chacun 29 pieds de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No 9 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Vicksburg, et mesurant 29 pieds, 8 pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Vicksburg et entre lignes parallèles. Les lots Nos 10 et 11 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Vicksburg, sur 131 pieds 4 pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 est contigu aux lots 5, 6, 7, 8 et 9 dans le fond. Le lot No 11 est contigu aux lots 12, 13, 14, 15 et 16 dans leur fond. Le lot No 12 formant l'encoignure des rues Scott et Vicksburg et mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue Scott sur une profondeur et façade de 116 pieds à la rue Vicksburg et entre lignes parallèles. Les lots 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 sont contigus et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Scott, sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 20 forme l'encoignure des rues Scott et Bienville et mesure 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Scott sur une profondeur et façade de 116 pieds à la rue Bienville et entre lignes parallèles. Les lots Nos 21 et 22 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bienville, sur 131 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 21 est contigu aux lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur leur fond. Le lot No 22 est contigu aux lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur leur fond.

3° Vingt-quatre certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 896, borné par l'avenue Taylor, les rues Scott, Vicksburg et Conti, désignés par les Nos 1 à 24, inclusivement, et mesurant comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Vicksburg et mesurant 32 pieds 5 pouces 5 lignes à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Vicksburg entre lignes parallèles. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Conti et mesurant 32 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et face à la rue Conti, et entre lignes parallèles. Les lots Nos 11 et 12 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 152 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 est contigu aux lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur leur fond. Le lot No 12 est contigu aux lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17 sur leur fond. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Scott et Conti et mesure 32 pieds, 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Scott sur une profondeur et face de 116 pieds à la rue Conti et entre lignes parallèles. Les lots Nos 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Scott et Vicksburg et mesure 32 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Vicksburg et entre lignes parallèles. Les lots Nos 23 et 24 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Vicksburg sur 152 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4° Dix-huit certains lots de terre, situés le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 897, borné par l'avenue Taylor, les rues Scott, Conti et Memphis, désignés par les Nos 1 à 18, inclusivement, Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Conti, et mesurant 30 pieds, 8 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Conti et entre lignes parallèles. Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds, 6 pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 7 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Memphis, et mesurant 30 pieds et 8 pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Memphis sur 106 pieds et 11 pouces sur leur fond. Le lot No 9 est contigu aux lots Nos 10, 11 et 12 et partie du lot No 13 sur leur fond. Le lot No 10 forme l'encoignure des rues Scott et Memphis et mesure 30 pieds et 8 pouces de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Memphis et entre lignes parallèles. Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Scott et Conti et mesurant 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Conti et entre lignes parallèles. Les lots Nos 17 et 18 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 106 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 17 est contigu au lot No 13 et lots Nos 14, 15 et 16 sur leur fond. Le lot No 18 est contigu aux lots Nos 1, 2, 3 et partie du lot No 4 dans leur fond.

5° Dix-huit certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 898 borné par l'avenue Taylor, les rues Scott, Memphis et St Louis, désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Memphis et mesure 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Memphis et entre lignes parallèles. Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds et 6 pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 7 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue St-Louis et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à l'avenue Taylor sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue St-Louis entre lignes parallèles. Les lots Nos 8 et 9 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St-Louis sur 106 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 8 est contigu à une partie du lot No 4 et les lots Nos 5, 6 et 7 sur leur fond. Le lot No 9 est contigu aux lots Nos 10, 11 et 12 et partie du lot No 13 sur leurs fonds. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Scott et St-Louis et mesurant 30 pieds et 8 pouces de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds et 6 pouces de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 16 formant l'encoignure des rues Scott et Memphis, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott sur 116 pieds de profondeur et façade à la rue Memphis, entre lignes parallèles. Les lots Nos 17 et 18 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Memphis sur 106 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 17 est contigu à la partie du lot No 13 et les lots Nos 14, 15 et 16 sur leur fond. Le lot No 18 est contigu aux lots 1, 2 et 3 et partie du lot No 4 sur leur fond.

6° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 883 borné par l'avenue Taylor, le Chemin Coquillé, les rues Louisville et Bienville, désignés par les lettres A et B. Lesdits lots sont contigus. Le lot A forme l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Bienville et mesure 30 pieds de face à l'avenue Taylor sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur et façade à la rue Bienville et entre lignes parallèles. Le lot B mesure 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Taylor sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot A vers la rue Bienville, 108 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Louisville et 34 pieds 8 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

7° Neuf certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 882, borné par l'avenue Taylor, chemin coquillé, les rues Bienville et Vicksburg, désignés par les lots 1 à 9 inclusivement. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Bienville et mesurant 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 29 pieds de face à l'avenue Taylor; le lot No 9 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Vicksburg, et mesurant 29 pieds 8 pouces de face à l'avenue Taylor. Tout les lots ont 105 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

8° Dix certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 881, borné par l'avenue Taylor, le chemin coquillé, les rues Vicksburg et Conti, désignes comme lots Nos 1 à 10, inclusivement. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Vicksburg et mesurant 32 pieds, 5 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Taylor. Le lot No 10 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Conti, et mesurant 32 pieds, 5 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Taylor. Tous les lots sont de 105 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

9° Sept certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 880, désigné par les Nos 1 à 7 inclusivement, borné par l'avenue Taylor, le Chemin Coquillé, les rues Conti et Memphis. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Conti et mesure 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à l'avenue Taylor. Le lot No 7 forme l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Memphis et mesure 30 pieds et 8 pouces de face à l'avenue Taylor. Tous ces lots sont 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

10° Sept certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 879, borné par l'avenue Taylor, le Chemin Coquillé, les rues Memphis et St-Louis désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement. Le lot No 1 forme le coin de l'avenue Taylor et la rue Memphis et mesure 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun 30 pieds et 6 pouces de face à l'avenue Taylor. Le lot No 7 forme le coin de l'avenue Taylor et l'avenue St-Louis et mesure 30 pieds et 8 pouces de face à l'avenue Taylor, tous les lots sont de 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur et entre lignes parallèles.

11° Dix certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 878 borné par l'avenue Taylor, Chemin Coquillé, les rues St Louis et Toulouse, désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement; le lot No 1 formant le coin de l'avenue Taylor et la rue St Louis et mesurant 28 pieds 7 pouces de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 28 pieds 6 pouces de face à l'avenue Taylor; le lot No 10 formant le coin de l'avenue Taylor et la rue Toulouse et mesurant 28 pieds 6 pouces de face à l'avenue Taylor. Tout les lots ont 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

12° Sept certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 877, borné par l'avenue Taylor, Chemin Coquillé, les rues Toulouse et Antoine, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement. Le lot No 1 forme le coin de l'avenue Taylor et la rue Toulouse, et mesure 29 pieds, 6 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 29 pieds de face à l'avenue Taylor. Le lot No 5 mesure 29 pieds 7 pouces de face à l'avenue Taylor. Tout ces lots ont 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 6 mesurant 165 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Taylor sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Toulouse et 195 pieds 2 pouces et 3 lignes du côté opposé. Le lot No 7 mesurant 71 pieds 2 pouces et 4 lignes à la rue Antoine sur 138 pieds 9 pouces et 7 lignes sur le Chemin Coquillé et 156 pieds, 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté opposé.

13° Douze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 876, borné par l'avenue Taylor, Chemin Coquillé, les rues Antoine et St-Pierre, désignés par les Nos 1 à 12, inclusivement. Le lot No 1 mesure environ 38 pieds et 3 pouces sur le chemin de droite de la New Orleans Terminal Company Railroad. 86 pieds et 3 pouces sur le Chemin Coquillé, 94 pieds, 2 pouces et 4 lignes à la rue Antoine, et 105 pieds 7 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté. Le lot No 2 mesurant 31 pieds, 7 pouces à l'avenue Taylor. Les lots Nos 3 à 11, inclusivement, mesurant chacun 31 pieds 3 pouces à l'avenue Taylor. Le lot No 12 mesurant 31 pieds et 7 pouces à l'avenue Taylor. Tous ces lots sont de 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 12 formant le coin de l'avenue Taylor et la rue St-Pierre.

14° Huit certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 875 borné par l'avenue Taylor, Chemin Coquillé, les rues St Pierre et Orléans, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement. Le lot No 1 formant le coin de l'avenue Taylor et la rue St Pierre et mesurant 30 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Taylor. Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Taylor. Tout ces lots ont de 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 8 formant l'encoignure de l'avenue Taylor et la rue Orléans.

Les dimensions générales et autres lignes de la propriété ci-dessus excepté celles dans l'ilet No 883 et 894 sont en accord à un plan par Chas De l'Isle, voyer, daté du 3 février 1862, annexé à une vente pardevant P. E. Laresche, notaire, le 13 juin 1862.

Conditions—Comptant: les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant sur acompte du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 jan—29—fév 5 12 19 26—mars 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Francisco L. Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,799 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Clement Felix Fernandez, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Rouse, Grant & Grant, avocats.

18 fév—18 22 27

Succession de Catherine Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 89,349—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anna Kremer, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—L. H. Burns, avocat.

16 fév—16 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Catherine Little, Veuve de Samuel Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 77,020 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mlles A. et M. Hart exécutrices testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank McGloin, Oscar Schreiber, avocats.

16 fév—16 20 25

Succession de Esther B. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 77,679 — Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John J. Bergin, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. W. Cooper, avocat. 16 fév—16 20 25

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Albert Frederick Gayard et als. No 95,196. No 81,715 et No 94,231, consolidés — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. C. Hon. E. K. Skinner, juge.

PAR LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 826 rue Union, Nouvelle-Orléans, Louisiane. JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 janvier 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Treize actions du fonds-capital de la Security Building and Loan Association, de la Nouvelle-Orléans, comme il est démontré par certificat No 700, de la valeur au pair de treize cents dollars, au nom de Andrew Cayard.

2° Trois actions du fonds-capital de la Security Building and Loan Association comme il est démontré par certificat No 1501, de la valeur au pair de trois cents dollars, au nom de Andrew Cayard.

3° Quatre actions du fonds capital de la First National Bank de Lafayette, Lne, comme il est démontré par certificat No 37, de la valeur au pair de quatre cents dollars, au nom de Andrew Cayard.

Conditions de la vente—Comptant.

LOUIS HUFFT, Encanteur
Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.
19 fév—19 26—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux Cottages Doubles, 604-606 Avenue Pacifique—409-411 rue Elmira, Cinquième District (Alger).

Albert Frederick Cayard et als, vs Robert Charles Cayard, mineur, et als.

No 95,196, No 81,715 et No 94,231, consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.—L'Hon E. K. Skinner, juge.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union—Nouvelle-Orléans, Lne., JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 janvier 1911 et signé le 25 janvier 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtis et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot 17 de l'ilet No 113, lequel est compris entre les avenues Atlantique, Pacifique, Opelousas et la rue Eveline, d'après un plan par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte de dépôt passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 29 février 1892; ledit lot mesurant trente-trois pieds de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défunt Andrew Cayard pendant la communauté existant entre lui et sa défunte épouse Caroline Louise Honold, de George Salvato, par acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire de cette Paroisse le 17 mars 1902, enregistrée en le Bureau des Transferts de cette Paroisse en le livre 184, folio 222.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 24 de l'ilet numéro 5, maintenant numéro 79, lequel est borné par les rues Eliza, Alix, Elmire et Chestnut (maintenant Belleville), d'après le plan original de Belleville par Louis H. Pilié, daté du 18 septembre 1846, et déposé parmi les registres de A. C. Ainsworth, alors un notaire en cette ville; d'après lequel ledit lot mesure en mesure américaine trente-et-un pieds sept pouces à la rue Elmire sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Andrew Cayard, pendant la communauté existant entre lui et sa défunte épouse, Mme Caroline Louise Honold, de Michael J. Donner, passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 17 mars 1902 et enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse, dans le livre 186, folio 221.

Conditions de la vente—Pour du comptant; Dix pour cent du prix devant être payé à l'encanteur au moment de l'adjudication, la balance au moment de la confirmation de ladite vente, par ledit encanteur, lequel devra être par acte pardevant Eloyzius J. Cahill, notaire, les frais de tout certificats et toutes les taxes pour l'année 1911 devant être payés par l'acquéreur en plus du prix d'achat.

LOUIS HUFFT, Encanteur,
Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.
27 jan—27 29—fév 5 12 19 26—mars 2

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Elizabeth Schaixnyder, épouse de James Beens.

No 95,494—Cour Civile de District.

La Cottage Simple No 2523 rue Jena.

JEUDI, le 23 février 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District rendu dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés ce qui suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 603 borné par les rues Jena, Freret et Sud Robertson et l'avenue Napoléon, désigné par le numéro 18 sur un devis paraphé par E. Commagère, notaire, annexé à un acte de vente pardevant lui, daté du 25 octobre 1886; étant une vente par Theodore Fisher à Victoria White et d'après ledit devis ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Jena sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du montant de son enchère le paiement de toutes les taxes de l'année 1910, payer pour l'acte de vente par devant Bernard J. Daly, notaire, et déposé 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 317 rue Carondelet.
22 jan—22 29—fév 5 12 19 23

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

MEUBLES ANTIQUES
BACCARAT-BRIC-A-BRAC.

Ameublements de Salon, Chambres et de Salle à manger, Armoires à Glace, Table et Lingerie

De Lit, Faïence et Cristaux, Portraits, Gravures, Miroirs Français, Cadres en Ebène et Dorés, Grand Piano Chickering et Plusieurs autres Articles de Maison.

Succession de Mme J. A. Veeder, née Bryant.

No 95,847—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 février 1911, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 10 février 1911, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les effets mobiliers contenus dans les lieux No 519 rue Ste-Anne, entre les rues Chartres et Decatur—

Meubles antiques et modernes, comprenant lits en bois d'ébène émaillé, noyer, fer et cuivre, matelas en crin blanc et noir bouclés, oreillers de plumes, ameublements de salon, chambres, salle à manger, faïences, cristaux, et verrerie ordinaires, peintures à l'huile et à l'eau, gravures, pianos, table, lingerie de lit, courte pointe japonaise en soie brodée, coffre en cèdre, malles, boîtes pour livres, piano, ornements, baccarat peint à la main, jeux de lavabo décorés, miroir pour foyer ustensiles de cuisine, pendules et divers autres objets d'après l'inventaire enregistré en Cour.

Plusieurs de ces objets sont artistiques et antiques. Les livres sont de fameux auteurs et reliés en peau de veau et en maroquin. Ceci est une occasion de se procurer l'objet réel à une vente absolue où le tout doit être disposé.

Conditions—Comptant sur les lieux.
12 fév—12 16 19 23

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPLENDIDE OFFRE POUR PLACEMENT.

DEUX JOLIS COTTAGES DOUBLES EN BOIS

Dans le Sixième District,

Nos 3817-3819, 3821-3823 RUE CHESTNUT,

Entre General Taylor et Peniston, Bornés par la rue Colisée.

SUCCESSION DE BERTHA CAROLINE HOCH

No 94,364—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur.—Bureau No 338 rue Carondelet — JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 26 janvier 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit sera vendue—

Deux certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans l'ilet No 233, bornés par les rues Général Taylor Peniston, Chestnut et Colisée; désignés par les Nos neuf et dix (9 et 10); lesdits lots mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Chestnut sur cent vingt-huit pieds sept pouces trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant deux cottages doubles décrits comme suit: Premier—Nos 3817-3819 rue Chestnut, contenant 5 chambres, chambre à bain, gaz, office, hangar, etc., de chaque côté. Deuxième—Nos 3821-3823 rue Chestnut, contenant deux étages dans le fond, ayant quatre chambres au rez-de-chaussée et deux chambres, chambre à bain, etc., au premier étage, gaz, office, hangar etc. de chaque côté.

Les cottages ci-dessus ont été construits il y a environ quatre ans; un bon placement pour l'acquéreur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles de l'année 1911 et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Delbet, notaire.

Edw. Rightor et E. W. Kischow, avocats.
28 jan—28 29—fév 5 12 19 26—mars 2

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1932 RUE IBERVILLE, entre les rues Roman et Prieur,
JEUDI, LE 2 MARS 1911, A MIDI,
A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.
Successions de M. et Mme John J. Glossen.

No 95,188—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé du 20ème jour de janvier 1911, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 63 borné par les rues Iberville (autrefois Douane) Roman, Canal et Prieur, désigné comme No 14, sur un plan par Pilié, daté du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, alors un notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 27 pieds de face à la rue Iberville sur 106 pieds 8 pouces de profondeur.

Les améliorations sont connues comme No 1932 rue Iberville, entre les rues Roman et Prieur, et comprennent un cottage simple en bois, couvert en ardoises, contenant 5 chambres, vestibule, galerie, citerne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance devant être payable en un et deux ans avec 8 0/0 par an d'intérêt sur les paiements différents, et devant être garanti par lien de vendeur et hypothèque, avec les clauses usuelles de sécurité et 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procédures légales ou nécessaires pour collecter. L'acte de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur: 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication du montant de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
No 806 rue Perdido.
McCloskey & Benedict, avocats.
29 jan—29—fév 5 12 19—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION.

Cottage Simple 3118 rue Banks, près de la rue Salcedo.

Cottage Simple, 2715 rue Sixième, près de la rue Magnolia.

Cottage Double, 2709-2711 rue Sixième, près de la rue Magnolia.

JEUDI le 2 mars 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Albert (App) Elmore.

No 94,794—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 23me jour de janvier 1911, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No six cent cinquante quatre (654), lequel est borné par les rues Banks, Baudin, Salcedo et Lopez, et désigné comme lot No 2, sur un plan dudit ilet dressé par Pilié et Depouilley, voyers, sous la date du 12 octobre 1855, déposé pour référence en l'étude de Joe Cohen ancien notaire en cette ville. Le lot No deux (2) mesurant trente-trois pieds dix pouces et 4 lignes (33' 10" 4''') de face à la rue Banks, cent huit pieds (108') de profondeur sur la ligne de côté le séparant des lots Nos 1 et 3 et trente-trois pieds dix pouces et quatre lignes (33' 10" 4''') sur la ligne de borne du fond le séparant du lot No dix-huit (No 18). Les améliorations sont connues comme No 3118 rue Banks, comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant 4 chambres, galerie, citerne, hangar, etc.

Deuxième—Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilège, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Clara et Magnolia, désignés comme lots Nos dix et onze (10 et 11) de l'ilet No vingt sept (No 27) sur un plan dressé par Williams et Patten, architectes sous la date du 4 août 1886 et déposé pour référence en l'étude de Andrew Hero, Jr. un notaire en cette ville, comme No Soixante dix huit (No 78) lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun en mesure américaine plus ou moins, trente pieds (30') de face à la rue Sixième sur cent vingt huit pieds (128') entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos 2709-2711 rue Sixième, comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant de chaque côté 3 chambres, galerie, citerne, hangar, etc., et No 2715 rue Sixième, comprenant un cottage simple en bois retiré de la banquette, contenant 3 chambres, galerie, citerne, etc.

Conditions—Un tiers (1/3) ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité: que l'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer en plus du prix de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes de l'année 1911, et ne devra recevoir les loyers et revenus de la propriété que de la date du passage de l'acte de vente. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication, ledit dépôt ne devant pas porter d'intérêt. L'acte de vente pardevant William J Formento, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
No 806 rue Perdido.
29 jan—29—fév 5 12 19—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION

D'un Joli Cottage Simple, ayant chemin pour voiture, 1417 rue Music, entre les rues Villeré et Robertson.

JEUDI, le 16 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de William E. Luscy et de Mary Vogel, son épouse.

No 95 660 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, —Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 16 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 2 février 1911, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les dépendances qui y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No vingt-et-un (21) dans l'ilet (614) borné par les rues Arts, Music, Villeré et Robertson et mesurant 31' 11" 5''' de face à la rue Music sur une profondeur de 94' 6" entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 1417 rue Music et comprennent un cottage simple en bois à un étage couvert en ardoises ayant chemin pour voiture sur le côté et bâtisse à deux étages dans le fond contenant 9 chambres, cabinets pour bois et charbon.

Conditions—Comptant: et l'acquéreur devant assumer et de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1911, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Théodore A. Beck, notaire, 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication à cause de la vente et l'acquéreur prendra possession des loyers du jour de la signature de l'acte de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806, rue Perdido
12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison—Succession de William E. Luscy et de Mary Vogel, son épouse.

No 95,660—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé du 6 janvier 1911, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, VENDREDI le 24 février 1911, à 10 heures A. M., sur les lieux No 1417 rue Music, dans le Troisième District de cette ville.

Un lot de meubles de maison et effets d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
12 fév—12 19 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Résidence Simple à Deux Etages, 1706 Rue Nouvelle-Orléans, entre les rues Derbigny et Roman.

JEUDI, le 23 février 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Rudolph Tortel.

No 92,612 du dossier de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur —Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI le 23 février 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville.

EN VERTU de et conformément à un ordre issu, daté et signé du 17 janvier 1911, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot dans l'ilet 766, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Roman, (autrefois Solitelle) Derbigny, (autrefois Prosper) et St Bernard et l'avenue Londres, désigné comme lot No 13 sur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 27 avril 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 29 juin 1875; mesurant en mesure américaine trente deux pieds, deux pouces (32' 2") à la rue Nouvelle-Orléans sur 122' 5" 6''' sur le côté vers la rue Roman et 109' de profondeur sur une ligne vers la rue Derbigny, et 34' 8" en largeur dans le fond.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises et retirée du trottoir contenant 5 chambres, cuisine, hangar, etc. bien tapissée partout.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en deux paiements égaux payables en un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de ville et d'Etat de l'année 1911 et pour tous certificats. L'acte de vente pardevant ———— aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
Frank McGloin, Avocat.
22 jan—22 29—fév 5 12 19 23

60 YEARS EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, ... four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.